



# CAHIER DES CHARGES CONGRES 2018

## 1. Objet

[Tous les deux ans au plus et tous les six ans au moins, l'ensemble des responsables et amis du mouvement est convoqué en Congrès National, par le Conseil d'Administration sur décision de l'Assemblée Générale, dans un esprit de rencontre, de débat et de fête. L'ordre du jour est fixé par le Conseil d'Administration à partir des thèmes proposés par les Assemblées Régionales. Les Congrès Nationaux sont l'occasion d'évaluer la pertinence du Projet Educatif et de proposer l'AG, le cas échéant, des modifications à y apporter.]

### **Art. 4.9 du Règlement Intérieur**

Le Conseil d'administration du 10 et 11 décembre 2016 réunit à Clichy a voté la proposition de soumettre à l'Assemblée Générale la validation de l'organisation d'un Congrès en 2018. Le conseil d'Administration, chargé de l'organisation de ce congrès, a décidé de mandater une équipe pour la réalisation de cet événement au service de l'association. Il a donc établi le cahier des charges suivant.

## 2. Equipes

### 2.1 Equipe de direction du Congrès

L'équipe de direction du Congrès se compose de deux à trois personnes motivées et compétentes. Cette équipe est recrutée sur la base de candidatures individuelles ou collectives. Trois profils sont identifiés : Directeur du Congrès, Référent finances, Référent Ressources Humaines.

L'équipe de direction définira un projet en lien avec le thème et le slogan votés à l'Assemblée Générale 2017 et le présentera devant le Conseil d'Administration de juin 2017. Une fois le projet voté, elle le portera « politiquement » et sera l'interlocuteur unique des instances sur le sujet.

Un Comité de Pilotage composé d'un membre du bureau, un administrateur des 10, un administrateur régional et de la Secrétaire Générale est chargé d'organiser le recrutement de l'équipe de direction du Congrès.

### 2.2 Equipe Congrès

L'équipe opérationnelle Congrès est choisie par l'équipe de direction du Congrès, à l'issue d'un appel à candidature diffusé largement dans le mouvement. L'appel à candidature se fera sur la base de fiches de postes plurielles.

### **3. Descriptions des prestations**

#### **3.1 Choix de la thématique :**

L'Assemblée Générale réunit les 28 et 29 janvier 2017 à Privas entérinera l'organisation du congrès 2018 en votant sa thématique générale et son slogan.

#### **3.2 Objectif général :**

Le conseil d'administration, chargé d'organiser cet événement, a fait émerger trois objectifs à cet événement festif :

- Qu'il permette la valorisation des acteurs de notre association pour les galvaniser vers un engagement dans la durée
- Qu'il soit un moment d'échange, d'ouverture et de rencontre entre les membres de l'association mais également avec les partenaires naturels ou nouveaux (scoutisme, œuvres et mouvements de l'Église, associations d'éducation au développement durable, ou acteurs de l'éducation à la paix...)
- Que ce congrès permette de rénover et d'actualiser le projet éducatif du mouvement en entamant la réflexion autour du nouveau rapport d'orientation

Un objectif de simplicité volontaire et scout sera privilégié sur tous les volets organisationnels du Congrès, en particulier dans les moyens mobilisés.

#### **3.3 Organisation technique (lieux, dates...)**

Il n'a pas été fixé de conditions arrêtées sur les lieux et dates du Congrès 2018. Néanmoins, il existe une forte volonté d'organiser un événement campé et financièrement raisonnable.

L'événement devra, en plus du lieu et des dates, permettre à un maximum de responsables, de cadres et d'amis de le vivre. Une attention particulière à la participation aux frais demandés devra être un souci constant de l'équipe.

Si un couchage campé était envisagé, un lieu en dur devra être proposé, et les sanitaires en dur doivent être privilégiés (cf. bilan Congrès 2005). Une garderie sera prévue pour l'accueil des enfants des participants.

Une attention particulière sera portée à la nourriture qui reflétera le choix du mouvement d'une consommation bio, locale et de saison.

#### **3.4 Animation**

Les animations seront organisées ou déléguées par l'équipe Congrès. A ce stade, le conseil d'administration n'a pas retenue de forme spécifique. Une alternance entre des moments en plénière et en ateliers ou tables rondes devra être à privilégier.

L'organisation devra insister sur le comportement exemplaire de chacun des participants.

L'événement devra permettre aux responsables et cadres de vivre une vie spirituelle (un moment spi sera organisé et des moments de louange seront proposés).

### **3.5 Production attendue**

Lors du congrès, des lieux de rencontres et d'échanges entre les responsables et avec les associations invitées, permettront à tous d'exposer et de débattre.

Les résultats attendus sont d'une part les bases du nouveau rapport d'orientation et d'autre part une valorisation des projets et actions servant de tremplin pour les années suivantes.

### **3.6 Engagement financier**

L'équipe présentera au vote du Conseil d'Administration de juin 2017 un budget pour l'organisation de cet événement. L'équipe s'engagera sur celui-ci et sera responsable de sa bonne tenue. L'objectif de simplicité doit se trouver retranscrit dans le budget de cet événement. La recherche de fonds sera assurée par l'équipe salariée des EEUDF, sous la direction de la secrétaire général en lien avec le bureau.

L'événement devra être équilibré financièrement. Les objectifs suivants devront être pris en compte dans la définition du projet :

- un prix par participant inférieur à 80€
- un coût par participant de l'ordre de 250€

Le conseil d'administration se laisse la possibilité de revoir ces critères en fonction du projet proposé.

### **3.7 Plan de communication/partenaires médiatiques**

Un plan de communication interne et externe devra être spécifiquement développé. Le plan de communication doit être construit en cohérence avec le plan de communication de l'EN, afin de susciter l'adhésion du plus grand nombre et de créer une effervescence autour de cet événement, mais également de s'en servir comme tremplin pour faire rayonner notre action. Il est demandé une communication lors de l'AG et des AREGIS précédant l'événement.

### **3.8 Bilan**

Un bilan sera présenté par l'équipe organisatrice dans les 6 mois suivants l'événement au Conseil d'Administration ainsi qu'à l'Assemblée Générale 2019. L'équipe de direction du Congrès peut demander à une tierce personne, identifiée au préalable, de mener ce travail.

## **4. Prérogatives**

### **4.1 Lien Equipe de direction du Congrès/Assemblée Générale**

L'AG 2017 approuve la tenue d'un Congrès du mouvement en 2018 et en valide le thème. Un bilan de l'événement lui sera présenté lors de l'AG 2019

### **4.2 Lien Equipe Congrès/Conseil d'administration**

Le Conseil d'Administration choisit l'équipe de direction du Congrès et valide le projet lors du CA du Juin 2017. Après la validation du projet, le CA bénéficiera de points d'information réguliers sur l'avancement du projet, ainsi que des points techniques et organisationnels qui pourraient concerner l'organisation des régions pour cet événement. Le Conseil d'administration se dote d'un comité de pilotage, lien régulier avec l'équipe concret qui pourra suivre le projet plus spécifiquement et rendre compte au CA des états d'avancements.

### **4.3 Lien Equipe Congrès/Bureau**

Le bureau aura toute légitimité à intervenir sur tous les points du congrès dans le cadre de ce même cahier des charges et focalisera en particulier sa vigilance sur les questions financières, de communication, de sécurité et d'accueil des participants, ainsi que sur le lien avec les textes fondamentaux de l'association. Un point d'information sera fourni pour tous les bureaux (1 par mois). Une présence physique régulière sera attendue en bureau pour des temps de travail (déterminé en juin).

### **4.4 Lien Equipe Congrès/Equipe Nationale**

Un investissement de l'équipe salarié sera assuré dès juin 2017 sur les questions de communication et de recherche de financement.

Une description des besoins en investissement salarié sera déterminée entre l'Equipe de direction du Congrès/ le SG/le bureau, et influera sur le temps de travail des salariés dans le cadre du programme d'action de l'EN pour l'année 2018. Les demandes déléguées à l'EN devront être claires et avec des délais de réalisations négociés avec la Secrétaire Générale. L'EN mandatera en son sein un salarié référent qui assurera le lien entre les salariés et l'Equipe bénévole.

### **4.5 Comité de pilotage**

Le comité de Pilotage est chargé d'accompagner l'organisation du Congrès et de résoudre les aléas ayant une incidence sur le projet initialement approuvé. Il sert d'interface entre l'équipe de direction du Congrès, le CA, le Bureau et l'Equipe Nationale. Il se réunit à raison d'une fois tous les deux mois (physique ou téléphone) pour suivre l'avancement du projet. Les changements substantiels seront toutefois présentés en CA par l'équipe de direction du Congrès.

## **5. Changements, Litiges**

### **5.1 Délégation**

L'équipe Congrès agit en délégation du CA pour la mise en œuvre de ce projet. Le mouvement par le CA est propriétaire du projet. Il a donc le pouvoir de retirer cette délégation par une décision en CA.

### **5.2 Changements de l'équipe**

Tout changement dans l'équipe de direction du Congrès doit être approuvé par le conseil d'administration. Dans l'urgence le bureau est mandaté pour approuver ce changement à confirmer lors du CA suivant.

### **5.3 Ajustements du projet**

De manière exceptionnelle et sur une justification très motivée par une des deux parties, des changements peuvent être envisagés dans le plan d'action adopté par le CA en juin 2017. Ces changements se feront à l'occasion d'un CA. Si l'urgence dicte un changement, le bureau est mandaté pour approuver ce changement après consultation du Comité de Pilotage. Le CA suivant devra confirmer ces ajustements.

### **5.4 Litige**

S'il y a litige, une des deux parties peut demander à rencontrer l'autre (pour le CA, c'est le bureau qui désignera les représentants) pour tenter une conciliation. Si une des deux parties le souhaite, un médiateur approuvé par les deux parties sera convié aux échanges. Ce médiateur présentera ses conclusions au Conseil d'Administration qui actera en fonction.

### **5.5 Frais**

Tous les frais liés à des procédures d'urgence (déplacements) sont affectés budgétairement à la partie demandeuse.

## **LES BONNES IDEES POUR LE CONGRES – AG 2017**

### **TECHNIQUE**

Un congrès campé

Une garderie pour les enfants

Des sous-camps régionaux

Buvette/Bar a tisanes (et à bonbon!)

Un congrès à la Toussaint

Communiquer pour motiver (notamment auprès des jeunes resps)

Du WIFI

### **ACTIVITES**

Des pratiques scoutés

Spectacle extérieur

Un congrès festif

Une parade des meilleurs déguisements de camps

Une thèque

Mener une action sociale collective

Un grand jeu

Jeux et temps de détente

### **PHILOSOPHIE**

Démocratie participative

Rester simple et humble

Identité régionale au service du collectif

Simplicité et efficacité

Un congrès par les rencontres

Pratiques scoutés et MSU

Une vraie place pour les new resps et cadres

Des animations par les participants

Un congrès connecté

Partenariats et intervenants